



SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE
Avenue Pierre GASSENDI – ZA la Cassine
04310 PEYRUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT

Arrêté du Président n° AR_2026_033_RH

*Portant tableau annuel d'avancement au
grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
Année : 2026*

Le Président de SYDEVOM DE HAUTE PROVENCE,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L.522-26, L.522-28 et L.522-29,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu la délibération n° 2021-09-10 du 9 septembre 2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté n° AR-2021-054-RH du 15 juin 2021 établissant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 15 juin 2021,

Considérant la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur le tableau ci-dessous qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci :

	Agent.e.s promouvables	Agent.e.s inscrit.e.s sur le tableau
Nombre de femmes	0	0
% de femmes	0 %	0 %
Nombre d'hommes	1	1
% d'hommes	100 %	100 %
TOTAL	1	1

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2026 est fixé comme suit :

NOM - Prénom	Grade actuel	Date d'effet de l'avancement
1- GONCALVES Alexandre	Adjoint technique	12/06/2026

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis à Monsieur le Président du Centre de

Gestion des Alpes de Haute Provence qui en assurera la publicité en application de l'article L.522-26 du Code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.

Notifié le:
signature :

Fait à PEYRUIS, le 17 mars 2026
Le Président Gérard PAUL

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'G. Paul', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'ALPES DE HAUTE PROVENCE' around the perimeter. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle and a star at the bottom.